

Image not found or type unknown



Désolidarisation de compte

Par **dmo**, le **14/01/2009** à **11:41**

Bonjour, suite à notre séparation mon ex concubine veut se désolidariser des credits que l'on a dans des organismes de crédits. Son nom il figure.
A t'elle le droit sans mon accord?
merci d'avance